

— On lit dans l'*Aurore* du 20 courant :

« On peut raisonnablement penser que l'Éditeur d'un de nos meilleurs journaux ne songeait guère à ce que comporte de satyrique cette pensée qui se trouve au bas d'une de ses colonnes : "il n'y a guère qu'une bonne éducation qui rende les hommes capable de garder un secret." »

Merci, merci, à qui de droit.

— Le Parlement doit se réunir le 2 juin, et non le 4 comme nous l'avions dit d'après les autres journaux.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

Le bazar.— Nous avons dit un mot à la hâte dans notre feuillet de jeudi au sujet du bazar tenu la semaine dernière au profit des hospices St. Joseph et St. Laurent. Nous revenons aujourd'hui sur ce sujet afin de réparer plusieurs omissions, et surtout pour offrir, au nom des Dames patrons du bazar, des remerciemens bien mérités à tous ceux qui l'ont fréquenté et qui ont contribué à la recette. Ceux qui ont fourni divers articles pour confectionner les ouvrages à Paiguille qui ont été exposés en vente, méritent aussi leurs remerciemens. La table des ouvrages tenue par mesdames Racine, Audy, et Delle. Weillbrenner, assistée des Delles, Hébert, Delisle, Duvernay, Guilbeau, Ibbotson, Abbot et Perrin a produit la somme de £57. La table des rafraichissemens tenue par Mmes. Moreau et Lévêque, assistées des Delles, Trestler, Horion et Pelland a rapporté £18. Plusieurs autres dames ont aussi pris part active dans cette bonne œuvre, et plusieurs messieurs ont aussi puissamment contribué au succès de cette entreprise méritoire, au nombre desquels se trouvent MM. Berthelet, Valois, Racine et Audy.

Minerve.

FRANCE.

— Voici une bonne œuvre bien glorieuse pour son auteur, et qui mérite d'être citée, et surtout imitée dans bien des pays.

En 1833, la commune de Sey-Chazelles n'avait qu'une seule école pour les enfans des deux sexes; grâce à la pieuse générosité de M. le général de Bouteiller et de sa famille, elle possède maintenant une école particulière pour les filles, et même une salle d'asile, qui sont réunies dans une maison achetée par le digne général pour cette destination, et pour y loger les institutrices. C'est surtout l'institution des salles d'asile, qui jusqu'ici n'a été guère connue que dans les villes, qu'il serait utile de propager dans les campagnes.

La salle d'asile de Sey est fréquentée par 40 à 50 petits enfans des deux sexes : une Sœur de la Providence de Peltre les surveille et les dirige avec intelligence; les enfans y reçoivent l'éducation convenable à leur âge; ils se livrent gaiement aux exercices qu'on leur fait faire, et qui sont utiles à leur santé aussi bien qu'à un développement de leurs facultés morales. Les enfans plus âgés, et à leur défaut les parens, conduisent les petits à la salle d'asile et les ramènent le soir à la maison; ils y viennent avec plaisir, et les parens, délivrés de ces soucis, se livrent plus activement à leur travail, auquel ils emploient maintenant tout le tems qu'ils consacraient à soigner ces enfans en

— On sait que la congrégation de Jésus-Marie, fondée par le Père Jean Eude, dans la ville de Caen, il y a deux siècles, a été rétablie à Rennes en 1826, et qu'elle a dans cette ville sa maison-mère et son noviciat. Elle étend actuellement son zèle jusque dans l'Amérique, où elle a envoyé des sujets. M. l'abbé Louis, supérieur-général de cette congrégation, se rend à Rome, accompagné de l'un de ses confrères, pour demander une approbation qu'il obtiendra, nous en avons l'espérance.

— Dans la dernière séance du cercle catholique, présidée par M. l'Archevêque de Paris, M. Rendu, membre du conseil de l'Université, a adressé à la studieuse jeunesse qui fait partie de cette réunion, une remarquable allocution, où il s'est plu à rendre un juste et public hommage aux vertus et aux lumières éclatantes du nouveau pape Pie IX, ainsi qu'aux généreuses et utiles réformes que Sa Sainteté a entreprises pour la gloire de l'Église et le triomphe de la religion.

— Le 25 janvier il y a eu, dans la chapelle de l'Archevêché, une réunion pieuse et choisie de dames coopératrices de l'œuvre des Bons-Livres; elle a été présidée par M. l'abbé Berger, vicaire-général, et directeur de l'œuvre. Dans une courte allocution, ce digne ecclésiastique en a fait comprendre le but, les avantages, et a exposé le progrès merveilleux qu'elle avait fait dans le diocèse. Nous sommes informés qu'un nouveau catalogue, renfermant l'indication d'un grand nombre de livres nouveaux acquis par l'œuvre, sera publié avant peu.

— On lit aussi dans le même journal :

« La bibliothèque de Limoges possède un graduel manuscrit de la deuxième moitié du treizième siècle. La beauté des vignettes et enluminures, la perfection de l'écriture, non moins que la date et l'étendue de ce manuscrit, en font un plus précieux monument de l'ancien chant ecclésiastique. Ce graduel fut donné en 1387, environ 100 ans après qu'il avait été écrit, à l'église de Saint-Julien de Limoges, par Paschal Huguenot, abbé de Saint-Pierre-de-Lacouture du Mans. Il contient tous les chants de la messe, suivant le rit gallicano-romain, usité alors dans la plupart des églises de France. »

Ami de la Rel.

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

Arrestation.— Un homme du nom de Manus O'Keefe a été arrêté vendredi matin, à Lachine, sous soupçon d'être un des voleurs qui ont dernièrement arrêté une diligence et pillé les passagers, près des Tanneries, dans les environs de cette ville. Un des brigands pris dernièrement à la Montagne par M. L. Coffin et Day, s'étant constitué témoin de la Reine, avait fait l'aveu qu'un nommé O'Keefe était le chef de toute la bande, que c'était lui qui avait volé la diligence, puisqu'il avait demandé alors aux autres de l'accompagner. La police se mit donc à sa recherche. Jeudi, dans l'après-midi, M. Jérémie, ayant appris qu'il demeurait au bout de la rue Bonaventure se rendit à sa maison. Mais d'aussi loin que le brigand l'aperçut il prit la fuite à toutes jambes. M. Jérémie le poursuivit activement; mais O'Keefe se sauva dans le faubourg Ste. Anne, et se cacha si bien dans les petites rues écartées qu'il fut impossible au sous-chef de police de le saisir. M. Jérémie se rendit alors à la maison où pensionnait O'Keefe, rue Bonaventure, pour tâcher de découvrir quelque chose qui pût le convaincre que c'était bien là le brigand que Nolan, le témoin de la reine, avait voulu désigner. Il demanda à la maîtresse de la maison, qui porte aussi le nom d'O'Keefe, quelques effets appartenant à O'Keefe. Elle répondit d'abord que personne n'avait droit de venir fouiller dans sa maison, mais devenue intimidée ensuite, elle montra un habit suspendu à la cloison qu'elle avoua appartenir à O'Keefe. Mais M. Jérémie ne s'en tint pas là, il se fit ouvrir sa chambre, et là il trouva un énorme pistolet, semblable à celui décrit par les personnes pillées au vol de la diligence; il trouva de plus un sac de balles, de cartouches et de poudre, et une épée suspendue à la muraille.

M. Jérémie vint ensuite rendre compte de l'affaire au capitaine de police, et lui dit qu'il allait se mettre immédiatement à la poursuite du voleur. Il prit donc avec lui trois hommes de police et se rendit à Lachine, où il supposait qu'O'Keefe devait passer. Après avoir averti la police du lieu, il fit placer plusieurs hommes aux différentes barrières du village, avec ordre d'arrêter le brigand dont il leur donna la description. Vendredi matin, entre 8 et 9 heures, O'Keefe arriva à une des barrières, en voiture, avec un homme des Tanneries qui l'emménait par charité à Burlington. O'Keefe avait couché la veille aux Tanneries. Lorsque M. Jérémie l'eût empoigné, il lui demanda s'il ne reconnaissait pas son pistolet et son épée. "Oui," répondit le brigand. "C'est à moi, vous les avez pris à ma maison, mais vous me les rendez, et quand je les aurai, vous vous souviendrez d'O'Keefe." M. Jérémie lui demanda pourquoi il avait pris la fuite la veille en le voyant, et comment il l'avait reconnu? "Oh," dit-il, "vous Jérémie, je vous reconnais à plus d'un mille." O'Keefe fut amené sous bonne garde, à la ville, et écroué aussitôt. C'est un homme robuste, et d'une figure rébarbative.

Nous sommes étonné que la police n'ait pas arrêté les personnes qui donnaient le logement à ce brigand, dont les aveux pourraient servir à la conviction du coupable.

Minerve.

Revenu et dépense de Montréal.— Le comité des Finances a présenté jeudi dernier au Conseil de Ville un Rapport des revenus et des dépenses de la ville pour l'année écoulée.

Les comptes du Trésorier établissent que pour l'année expirée le 15 février 1847, la balance en main à cette date est de	£ 27 9 6
Argent collecté	33,759 2 7
	£33,786 12 1

Les revenus de la cité pour l'année finissant le 15 février 1847, en faisant une allowance pour les pertes s'élevaient à	£38,090 14 5
--	--------------

Les cotisations sur cette somme sont de	£29,266 19 0
Autres sources de revenus	8,823 17 5
	£38,090 14 5

Revue Canadienne.

Emigration.— Une assemblée a eu lieu la semaine dernière à Toronto, afin d'organiser une Société, ayant pour but de procurer aux émigrants arrivant en Canada de l'emploi, de les établir eux et leurs familles dans l'intérieur du pays, et enfin de leur donner toutes les informations et assistance dont ils peuvent avoir besoin pour s'établir. Le maire présidait l'assemblée qui était très nombreuse. La Société s'appellera "The Immigrant Settlement Society."

Une semblable Société va devenir nécessairement à Montréal. Il est de la plus grande importance pour nous, que les rues de notre ville ne soient pas remplies de gens sans emploi et en besoin. Il faut s'occuper des moyens de les employer, les envoyer dans l'intérieur ou les établir, sans qu'ils nous soient trop à charge.

Idem.

— La santé du juge Hagerman s'améliore de jour en jour, mais on annonce la maladie grave de W. H. Blake éc.

— Le chemin de fer de St. Jean à Laprairie est en pleine opération.

— Les journaux Anglais d'hier rapportent sur la foi d'une lettre, que Madame George Jones ci-devant propriétaire du Théâtre à Montréal s'est noyée sur le Mississipi, le Bateau qui la portait ayant sombré.